

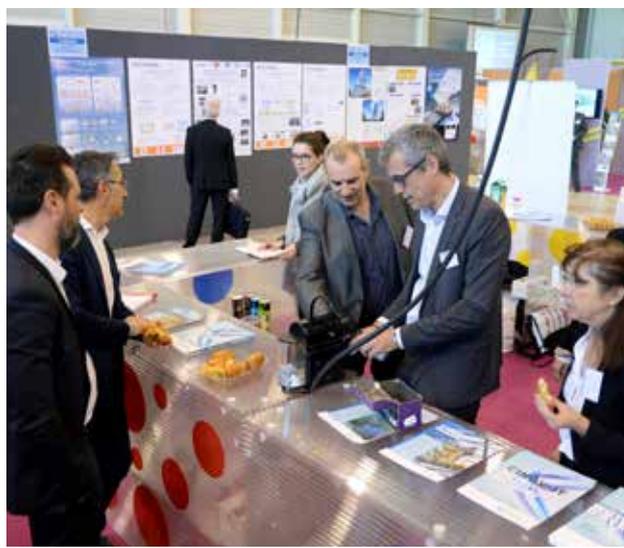
OUVERTURE DES RENCONTRES RÉGIONALES DE L'INGÉNIERIE

En ouverture des 10^{es} Rencontres Régionales de l'Ingénierie, Jacques Oberti, président du Sicoval et Laurent Chérubin, maire de Labège et vice-président du Sicoval, ont passé en revue les principaux projets d'aménagement qui vont encore dynamiser un territoire déjà innovant.

Jacques Oberti, président du Sicoval

« Le Sicoval, plus ancien établissement public de coopération intercommunale au niveau national, est innovant dans son essence même : en quarante-trois années d'existence, il a toujours suivi le fil conducteur du développement économique. Avec un souci, constant : organiser la solidarité entre ses différents territoires. Des territoires très divers, avec 36 communes, dont l'hétérogénéité est une richesse. » Rappelant les quelques chiffres-clés liés au Sicoval (75 000 habitants, une population qui a augmenté de 3,5% ces deux dernières années, 5 000 entreprises et 31 000 emplois), Jacques Oberti a souligné le fort taux de croissance de l'emploi salarié en 2016, qui s'élève à 7,6%.

« Le Sicoval, dans son schéma de développement économique, a fait des choix : ne pas embrasser toutes les thématiques mais miser sur des filières d'excellence que sont d'une part l'internet des objets avec l'IOT Valley, filière qui crée un emploi par jour depuis deux ans, les agrobiosciences, avec le pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation et une troisième filière au sud, innovante



Rencontres Régionales de l'Ingénierie

sur la question de l'économie circulaire. Sur la zone d'Enova, anciennement connue sous le nom de Labège-Innopolis qui va connaître un réaménagement innovant, et en 2025 la mise en service du métro, nous avons des ambitions très fortes : cette zone compte aujourd'hui 17 000 emplois, 1 150 entreprises et 7

établissements d'enseignement supérieur qui accueillent près de 3 000 étudiants. Demain, nous prévoyons 10 000 emplois et 6 000 étudiants et chercheurs en plus. » L'une des clefs du succès identifié par Jacques Oberti : le lien de proximité. « Ce lien nous permet de faire du sur-mesure avec chaque porteur de

projet. » Autre chantier, celui de la zone d'activité du Rivel, qui sera consacrée à de nouvelles filières, dédiées au développement durable, aux énergies renouvelables et aux économies circulaires. « Dans un esprit de rééquilibrage, de meilleure harmonie du territoire, cette zone est envisagée en complémentarité en termes d'entreprises, de filières mais aussi d'emplois. »

Laurent Chérubin, maire de Labège

« La zone de Labège est aujourd'hui identifiée comme celle du numérique. Des activités complétées par une zone liée à l'agro-industrie qui est en train de se structurer, la zone consacrée à la filière Aéronautique, Satellites et Applications, Systèmes embarqués, des zones à taille humaine au centre de notre territoire (la filière Biotech, Santé). Et à l'avenir, la zone du Rivel. Agiles, proches des entreprises et facilitateurs, nous avons trois défis à relever : attirer et prospecter, orienter et transformer (par le biais de la pépinière d'entreprises qui a vu le jour), et enfin poursuivre le développement sur notre territoire. Des valeurs honnêtes, sincères, à taille humaine. » ■

SOMMAIRE

- > Ouverture des Rencontres régionales de l'ingénierie 2018 p 1
- > Inauguration p 2
- > Tables rondes
 - Économie circulaire : relier ou construire p 3
 - Économie circulaire : travail collaboratif p 5
- > Prix régional de l'ingénierie p 7
- > Les partenaires, édition 2018 p 8

aimp actu est une publication de l'aimp (Immeuble Belvédère 11 bd des Récollets 31078 Toulouse cedex)

Directeur de publication : Jean-Pierre NABERAC

Coordination éditoriale : Sylvie CLERGUE

Conception / Réalisation : DS MEDIA

Illustration : David BECUS

Impression : DUHAMEL (Toulouse)

© 2018

LES RENCONTRES RÉGIONALES
INAUGURATION 2017

(1) Jean-Pierre Naberac
Président de l'AIMP

Soulignant le succès rencontré année après année par les Rencontres Régionales de l'Ingénierie qui célèbrent leur 10^e édition, Jean-Pierre Naberac en a rappelé l'enjeu : « Rassembler dans un cadre convivial et dans une réflexion prospective marquée cette année par le thème de l'économie circulaire, tous les acteurs de l'acte de construire, maîtres d'ouvrages, publics ou privés, bureaux d'études, entreprises, industriels, et un grand nombre de visiteurs, architectes, urbanistes, étudiants. Cette nouvelle édition vient confirmer le succès des années précédentes, en rassemblant plus de 500 visiteurs et respecte la formule habituelle, avec cinquante exposants, porteurs de savoir-faire et d'innovations. »



1

(2) Guy Capdeville
Vice-président de la Fédération CINOV
Midi-Pyrénées, co-fondateur des RRI

Au nom de la Fédération CINOV, syndicat professionnel représentatif de la branche ingénierie, conseil et numérique (80 000 structures, 700 000 salariés, 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires), Guy Capdeville a tenu lui aussi à souligner la réussite de ces Rencontres qu'il a par ailleurs participé à créer. « Cette large participation nous prouve encore une fois que les sujets proposés intéressent la profession. Nous espérons que les tables rondes programmées vont répondre à vos attentes, nourrir des réflexions qui vous permettront de mieux aborder certaines problématiques, comme l'ont fait les thèmes, riches, abordés les années précédentes. »



2

(3) Roger Montlibert
Ancien président de l'Aimp,
co-fondateur des RRI

Revenant sur la genèse de ces Rencontres, lancées à son initiative alors qu'il présidait l'Aimp, Roger Montlibert a fait le bilan de ce succès. « Depuis le début, l'association de la CINOV d'une part et de l'Aimp d'autre part a très bien fonctionné. Ces deux organisations se sont toujours fédérées et ont montré que les synergies sont efficaces. Non seulement nous avons réussi ce pari, nous avons créé une dynamique mais aujourd'hui tous les rouages sont maîtrisés, l'événement a pris une ampleur considérable. »



3



4



5

(4) Pierre Trautman
Adjoint au maire de Toulouse

Pierre Trautman, pour la Métropole toulousaine, a tenu à revenir sur les sujets de l'économie circulaire et des énergies renouvelables, choisis pour alimenter les tables rondes de cette édition. « Nous savons que nos ressources sont limitées, je me réjouis que l'on demande à des ingénieurs de se pencher sur le sujet. C'est un sujet dont nous nous saisissons également. En 1922, Toulouse lançait sa première opération d'économie circulaire, avec la mise en service de l'usine hydro-électrique du Ramier. Il a fallu attendre 1968 pour avoir la deuxième grosse opération d'énergie récupérable avec la construction de l'usine d'incinération des ordures ménagères du Mirail. En combinant l'extension du réseau de géothermie à Blagnac, un projet de 19 hectares de ferme photovoltaïque sur l'Oncopole, 5 hectares au Parc des Expositions, l'extension du réseau de chaleur de l'usine d'incinération, la méthanisation des boues de la station d'épuration de Ginestous, on aura produit en 10 ans plus d'énergies renouvelables qu'en 90 ans. Et il reste encore beaucoup à faire. L'ingénierie peut nous aider à progresser dans ce domaine. »

(5) Jacques Oberti
Président du Sicoval

« Je voudrais souligner le plaisir que je ressens d'être avec vous, le goût de l'ingénierie qui est le mien, dû à mon parcours au service de l'agriculture et de l'élevage français. Depuis que je suis président du Sicoval, j'ai chaque année le plaisir d'être avec vous, et de mesurer le travail de fond accompli année après année. »

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : RELIER OU RECONSTRUIRE

Qu'est-ce que l'économie circulaire ? Préoccupation sociétale, environnementale ou réel enjeu économique ? Premiers éléments de réponse pour cerner ce nouveau pan de l'économie qui s'invite dans nos modèles traditionnels.



De gauche à droite : François Chollet, Jean-Jacques Laporte, Agnès Langevine, François Cantinaud

Avec la participation de :

- **Éric Gouarde**
Directeur régional adjoint de l'ADEME Occitanie Pyrénées-Méditerranée
- **Agnès Langevine**
Vice-présidente Région Occitanie, en charge de l'économie circulaire
- **François Chollet**
Vice-Président de Toulouse Métropole en charge de la coordination de la politique de développement durable
- **Jean-Jacques Laporte**
Directeur d'opérations à la SMAT (société de la mobilité de l'agglomération toulousaine)
- **François Cantinaud**
Directeur Toulouse Logistique Urbaine

Une définition

Imaginée pour fonctionner en boucle, comme son nom l'indique, l'économie circulaire s'oppose au modèle de l'économie linéaire en appelant à une consommation responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi qu'à la prévention de la production de déchets. Pour Éric Gouarde, « la transition vers l'économie circulaire consiste à changer nos modes de production et de consommation des biens et services. Elle porte sur trois axes : l'amélioration de l'offre des acteurs économiques pour que les biens et services soient optimisés (écoconception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité), la consommation, ce qui implique que les consommateurs soient au rendez-vous, avec des comportements d'achats responsables (usages partagés, réemploi) et enfin la valorisation des déchets restants pour les réintroduire dans cette boucle. »

Les flux

La loi NOTRe du 7 août 2015 a renforcé les compétences de la Région sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Une opportunité à saisir, estime Agnès Langevine : « Le Plan de réduction et de gestion des déchets, compétences transférées des départements vers les régions, doit être assorti d'un programme d'actions en faveur de l'économie circulaire. L'idée c'est que cet exercice de planification ne soit pas hors-sol mais s'appuie sur des appels à projets pour identifier les initiatives, les freins, les réussites et nous permette de penser nos nouveaux dispositifs d'accompagnement. Ces dispositifs d'accompagnement, dont la Région ne sera pas forcément pilote, permettront de mieux identifier les flux, les ressources et les acteurs de l'économie circulaire. C'est absolument nécessaire si l'on veut structurer cette filière. » À l'échelle de l'agglomération toulousaine, même volonté, appliquée sur les deux zones

d'expérimentation que sont la zone d'activité économique de Thibaud à Toulouse et sur l'ensemble des zones d'activité économiques (ZAE) de la commune de Bruguères. « Une démarche a été menée au cœur de 2017, initiée par les mairies, avec une implication des élus, une invitation des chefs d'entreprise, à travers des ateliers, sur l'optimisation des flux (transports, déchets, personnes) » explique François Chollet. Pointant la nécessité d'avoir une cartographie des flux à mettre à disposition des industriels. « Le logiciel Actif, développé en Occitanie, plus précisément par la CCI de Tarn-et-Garonne et utilisé partout en France, explique Eric Gouarde, permet de capter les différents flux (intrants et sortants des entreprises), d'identifier des mutualisations, des synergies. » Un enjeu considérable pour les régions, selon

> Agnès Langevine. « Dans la façon de trier, de collecter, on commence à organiser la gestion des flux qui ensuite vont pouvoir être recyclés, réemployés. L'enjeu est important pour le bâtiment, avec 18 millions de tonnes de déchets chaque année. Il faut savoir que seuls 10% de ces déchets captés vont être réemployés en Occitanie à cause du coût, de la certification, de la frilosité juridique. »

Les déplacements

Des réflexions à prendre en compte également à l'échelle des transports. « On souhaite faire évoluer, avec la 3^e ligne de métro, le concept de Smart station, la façon de consommer le transport, en essayant de rendre ce temps utile, en proposant un certain nombre de services explique Jean-Jacques Laporte. La 4G dans le métro, est un des prémisses. » Un enjeu de taille, à l'échelle d'une agglomération qui ne cesse de croître. « On ne sait pas qualitativement quelles seront les mobilités de demain, mais quantitativement on le sait : 500 000 déplacements de plus à l'échelon 2025, ce qui est considérable, affirme François Cholet. Le problème du parc automobile individuel persiste, et va devoir évoluer dans les années à venir car il est responsable de 60% de la pollution de l'air. On doit s'engager dans cette voie de changement de flotte de transports individuels. » Une réflexion qui pour Agnès Langevine passe par la création de nouveaux usages, de tiers-lieux, de plateformes d'échanges multimodaux, de bouquets de mobilité combinant gare, co-voiturage et déplacements doux.

La logistique

« La ville de demain aura toujours besoin d'être nourrie, les magasins toujours besoin d'être achalandés. Le transport de marchandises restera une constante, qui va se développer de manière multiforme. Aujourd'hui, c'est 10 à 15% de trafic mais c'est au moins 25% des émissions CO2, avec des volumes de croissance qui suivent la croissance du e-commerce explique François Cantinaud. Avec un besoin de réactivité, d'immédiateté qui engendre un besoin de logistique encore plus croissant. Cela va nécessiter une réflexion urbaine forte. L'outil de transport va passer par différentes formes : on ne peut pas se contenter du seul outil routier. Les modes décarbonés, les vélos, le GNV (gaz naturel pour véhicules), les drones, les véhicules autonomes, le fret : la vraie solution résidera sur cette combinaison de modes de transports et d'une infrastructure qui pourra proposer une fluidité. Or la logistique est le parent pauvre de l'immobilier alors qu'elle



François Cantinaud



Jean-Jacques Laporte, Agnès Langevine

participe à l'animation d'une ville. Plus elle s'éloigne de la ville, moins elle peut utiliser des transports propres. »

L'urbanisation

« La logistique urbaine passe par un réseau, une hiérarchie explique François Cantinaud. Un hub, puis des satellites qui font le dernier mètre et qui ont besoin d'être en ville, là où il y a le plus de problématique foncière. De nouvelles idées voient le jour, comme

à Montpellier qui a créé un petit centre de mutualisation, en utilisant un parking sous-utilisé ou le travail en amont possible sur les nouveaux quartiers, en y incluant une partie dédiée à la logistique, qui n'a pas besoin de local commercial, de vitrine, mais d'entrepôts. L'un des freins, c'est naturellement la différence qui existe entre une société qui évolue très rapidement et la mise en œuvre d'infrastructures qui permettent d'obéir à ces nouveaux diktats. » ■

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : TRAVAIL COLLABORATIF

L'économie circulaire met en lien des entités complémentaires et appelle les entreprises à passer à la vitesse collaborative. Quels sont les freins et les enjeux de ce nouveau modèle ?

Une nécessaire collaboration

« Aujourd'hui il faut comprendre que la question de l'économie circulaire doit devenir un pilier de nos projets politiques. C'est une mutation que doivent accepter les élus. Le concept s'est construit, souvent, au coup par coup, avec des opportunités, dans le cadre des services développés par les collectivités. Aujourd'hui nous remarquons que ce principe est applicable à de nombreux domaines d'action de la collectivité et particulièrement pour le Sicoval, aux questions de développement économique et d'aménagement du territoire. » Un objectif à poursuivre au quotidien pour Jacques Oberti, d'autant plus que la demande émane désormais des habitants eux-mêmes. Avec une difficulté : « Nous devons aujourd'hui imaginer quelles seront demain les interconnexions entre l'ensemble des acteurs alors même que nous ne sommes pas encore dans la relation précise avec eux en matière d'installation sur le territoire. »

Un sujet tout trouvé pour une chambre de commerce, selon Jean-François Rezeau : « Notre but est de favoriser la mise en relation entre les entreprises et les territoires. Pour déterminer comment partager de la ressource, de la matière, mutualiser les équipements, cela nécessite un rapprochement entre entreprises. Il faut d'abord être fort chez soi, pour travailler ensemble. Le deuxième axe, c'est l'accompagnement de la création d'entreprises et la création d'emplois, au travers de nouvelles filières. » Pour cela, c'est l'outil Actif qui est au centre de la démarche : cette plateforme collaborative, née en Tarn-et-Garonne et aujourd'hui déployée au niveau national, permet de recenser les entreprises, les flux au sein de l'entreprise (ressources humaines, énergie), et par un système de rapprochement de données, de géolocalisation, de trouver des synergies entre entreprises. « Tout cela à condition que les entreprises souhaitent se dévoiler. Il ne faut pas hésiter à mettre ses données sur la table. C'est un frein. »

Synergies

Pour Olivier Aspe, le partenariat est effectivement essentiel pour bien accompagner les entreprises dans ces démarches liées à l'économie circulaire. « Notre rôle est d'essayer de trouver les bons terrains, les bonnes solutions, les bonnes synergies, par rapport aux demandes des chefs d'entreprises. » Un rôle d'animateur, garant de la réussite d'un tel réseau d'échanges. La collaboration, le partenariat, le dialogue entre entreprises, c'est également ce qu'essaie de favoriser la Région. « Notre idée est de devenir la plateforme sur laquelle on met en lien des acteurs divers et variés pour faire sortir les bonnes idées, favoriser les échanges explique Chloé Maisano. Il faut

Avec la participation de :

- **Jacques Oberti**
Président du Sicoval
- **Jean-François Rezeau**
Président de la commission Développement durable - responsabilité sociétale des entreprises, CCI de Toulouse.
- **Olivier Aspe**
Responsable espace Entreprises et réseaux, CCI de Montauban.
- **Chloé Maisano**
Directrice de l'Ordeco (Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire en Occitanie)
- **Jean-Luc Da Lozzo**
Gérant d'Organic Vallée
- **Aurélien Joubert**
Directeur général de LR Aménagement



De gauche à droite : Jacques Oberti, Aurélien Joubert, Jean-François Rezeau, Olivier Aspe, Chloé Maisano, Jean-Luc Da Lozzo

> arrêter de travailler en silo. Il faut qu'on arrive à créer des passerelles entre secteurs d'activité. Aujourd'hui on essaie d'inciter les acteurs du déchet à mieux communiquer avec d'autres secteurs car nous pensons que certaines choses peuvent être dupliquées, transformées, dans d'autres secteurs. Mais l'économie circulaire, c'est d'abord une économie. On n'est plus dans le développement durable. Ce serait bien qu'on arrête de parler d'une théorie mais qu'on passe au concret. » Le concret de l'économie circulaire, on le manie tous les jours à Organic Vallée. « Notre objectif est de favoriser, sur un territoire, des synergies entre activités explique Jean-Luc Da Lozzo. A partir de ressources qui viennent d'une activité de recyclage (fertilisants, énergie, invendus alimentaires, eau, chaleur...), l'objectif est de développer des activités agricoles ou de transformation qui utiliseront ces ressources ou qui généreront des déchets qui pourront être recyclés par la plateforme voisine de Cler Verts, spécialiste du compostage des déchets organiques, ou générer des échanges de flux. Reproduire en somme ce que fait très bien la nature depuis des millénaires sans nous. » Avec 8 porteurs de projets désormais installés, le projet mise sur cinq ans pour que 80% des activités projetées soient installées sur le site. « L'idée novatrice de départ c'était cette zone où on ne vend pas du terrain, on ne vend pas du bâtiment. C'est la coopérative qui reste propriétaire de cet espace. Le territoire est le carburant de Cler Verts qui va donner un combustible pour alimenter Organic Vallée et qui va recréer des ressources alimentaires qui reviendront sur cette aire urbaine. L'idée, c'est de rendre le territoire plus résilient, de créer des emplois et de la valeur. »

Une dynamique

Sur le modèle de ce qui avait été initié en Languedoc-Roussillon pour identifier des territoires sur lesquels de friches industrielles pouvaient être transformées en parcs d'activités, Aurélien Joubert défend l'idée d'une dynamique au centre de toute économie circulaire. « Il faut offrir à des porteurs de projets la possibilité de s'implanter sans avoir des délais invraisemblables. Notre rôle est de créer ces parcs d'activités quoi qu'il arrive, de créer la dynamique nécessaire. Des parcs d'une grande qualité, avec une multimodalité la plus large possible, un environnement. La dimension sociale est importante : on analyse ce qui se passe sur le logement, les transports, les équipements publics. On essaie d'avoir des écosystèmes sur ces parcs d'activités avec des systèmes de co-voiturage de conciergerie, de mutualisation. Avec Enova par exemple, on a un partenariat fort, autour de l'IOT Vallée. Un projet très intéressant,

très innovant, qui génère tout un écosystème, un réseau collaboratif, des partenariats. » Une idée partagée par Jacques Oberti : « Nous avons, grâce à la Région Occitanie et aux outils mis en place, relevé ce challenge de travailler sur cette thématique des objets connectés et maintenu sur notre territoire cette belle dynamique. Un pan de l'économie circulaire reste fondé sur cet esprit de partage qui, dans un souci d'harmonie du territoire, nous amène à développer également d'autres zones, et notamment une nouvelle zone d'activités au sud, autour de l'économie circulaire. »

L'exemple Save up

La société Edeis a développé l'offre Save up. Depuis novembre 2017, elle intervient dans un bâtiment de 13 000 m² rénové en 2011 et depuis inoccupé. Avant sa déconstruction pour changer d'usage, Edeis a développé une offre d'économie circulaire basée sur la revente des matériaux, pour qu'ils soient réutilisés dans d'autres contextes. Après diagnostic, audit des gisements, chantiers de dépose, le projet est aujourd'hui dans la phase de commercialisation des matériaux récupérés. ■



Aurélien Joubert



Olivier Aspe



Olivier Aspe, Chloé Maisano, Jean-Luc Da Lozzo

PRIX RÉGIONAL DE L'INGÉNIERIE

Pour clôturer cette 10^e édition des Rencontres Régionales de l'Ingénierie, le Prix régional de l'ingénierie a récompensé trois lauréats et a décerné deux mentions spéciales. Le Prix de l'ingénierie Midi-Pyrénées récompense des projets ou produits innovants.



> Catégorie Étudiants

Pierre Morenon (Insa), pour l'élaboration d'un outil numérique pour la sûreté des barrages en béton.
> Mention spéciale : Jean-Baptiste Blanc-Rouchossé (IRIT), pour son système de régulation auto-adaptative du réseau par une flotte de véhicules électriques.

> Catégorie Partenaires

Technal, fenêtre climatique.

> Catégorie membres AIMP / Cinov MP

WSP, reconstruction de l'UFR de psychologie, Université de Toulouse II Le Mirail.
> Mention spéciale : Terrell, conception et construction paramétrique d'un gridshell en bois.



LES PARTENAIRES 2018

aimp

- **ACS2I OCCITANINE**
bet, immotique gtb
www.acs-2i.fr
- **ATLANTIC GUILLOT**
fabricant de chaudières & productions collectives
www.atlantic-guillot.fr
- **BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES**
installations électriques
www.bouyguesenergieservices.com
- **CHAFFOTEAUX**
chauffage thermodynamique
www.chaffoteaux.fr
- **CID GROUPE CLIMATER**
génie climatique
www.groupe-climater.com
- **COLAS**
travaux publics
www.colas-france.fr
- **DALKIA**
services énergétiques
www.dalkia.fr
- **EGF BTP**
entreprises générales de france
www.egfbtp.com
- **EIFFAGE INFRASTRUCTURES**
travaux publics / route
www.eiffage travaux publics.com
- **EIFFAGE CONSTRUCTION**
entreprise générale de bâtiment
www.eiffage construction.com
- **EIFFAGE ENERGIE**
électricité
www.eiffage energie.com
- **ENGIE**
engie et ses filiales : endel engie, engie axima, engie ineo, engie cofely
www.engie.com
- **EUROVIA**
travaux publics
www.eurovia.fr
- **FONDERIES DECHAUMONT**
fabricant de fontes de voirie
www.fonderies-dechaumont.com
- **GBMP**
bâtiment et travaux publics
www.gbmp.fr
- **GEO ENVIRONNEMENT**
isolation thermique par l'extérieur
www.groupe-geo.com
- **GHM - ECLTAE**
éclairage extérieur & mobilier urbain
www.eclatec.com
- **HITACHI CHAUFFAGE ET CLIMATISATION**
chauffage et climatisation
www.hitachi.fr
- **IDEAL STANDARD**
robinetteries céramique
www.idealstandard.fr
- **INSA TOULOUSE**
institut de formation et de recherche - école publique d'ingénieurs
www.insa-toulouse.fr
- **KP1**
fabrication de produits précontraints
www.kp1.fr
- **LAFARGE FRANCE**
béton prêt à l'emploi et granulats
www.lafarge.fr
- **LAMATHERM**
distributeur et intégrateur de solutions de régulation pour le bâtiment
www.lamatherm.eu
- **LE HUB CHAPPEE DE DIETRICH**
fabricant de matériel de chauffage
www.chappee.com
- **MALET**
travaux publics
www.entreprise-malet.fr
- **MONTMIRAIL**
courtier en assurances
www.montmirail.com
- **NGE**
travaux publics
www.nge.fr
- **OCCIREP**
intermédiaire en matériel de distribution électrique
www.occirep.com
- **PALL**
filtres éléments filtrants
www.pall.com
- **PRIMAGAZ / CALOON**
vente et distribution de gaz
www.primagaz.fr
- **RAZEL BEC**
travaux publics
www.razel-bec.com
- **RECTOR - LESAGE**
fabrication d'éléments planchers et préfabriqués en béton armé et précontraint
www.rector.fr
- **REFLEX WINKELMANN**
cvc
www.reflex.de
- **SAINT-GOBAIN ISOVER**
isolation thermique et acoustique
www.isover.fr
- **SAINT-GOBAIN PLACOPLATRE**
fabricant plaque de plâtre
www.placo.fr
- **SALMSON**
fabricant de pompes et systèmes de pompage
www.salmson.fr
- **SCAM TP**
travaux publics - pose de réseaux humides
www.scam-tp.com
- **SEAC**
fabricant plancher béton précontraint
www.seac-gf.fr
- **SINIAT**
plaques de plâtre
www.siniat.fr
- **SNEF**
génie électrique et génie climatique
www.snef.fr
- **SOLS MIDI-PYRENEES**
applicateur de béton décoratif - aménagement urbain & paysager
www.sols.fr
- **SPIE SUD OUEST**
énergie et communications
www.spie.com
- **URETEK**
amélioration des sols par injection de résine expansive
www.uretek.fr
- **VINCI ENERGIES**
technologie de l'énergie et de l'information
www.vinci-energies.com
- **VINCI CONSTRUCTION**
entreprise générale de bâtiment
www.vinci-construction.com
- **WEISHAAPT**
cvc
www.weishaupt.fr
- **WICONA**
concepteur gammiste de solutions de menuiseries aluminium
www.wicona.fr

L'AIMP ET CINOV MIDI-PYRÉNÉES ADRESSENT LEURS PLUS VIFS REMERCIEMENTS :

- **Aux Partenaires premiers :** Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, Eiffage et Vinci énergie SO
- **Aux Partenaires,** qui nous ont fait partager leurs savoir-faire
- **Aux Élus, techniciens, intervenants,** qui nous ont permis un dialogue très riche
- **A l'agence AWR et TouliÉco,** pour leur professionnalisme
- **A l'équipe d'organisation**

Rendez-vous pour les prochaines Rencontres régionales de l'ingénierie de Midi-Pyrénées les 20 et 21 février 2019
Secrétariat AIMP - lundi au vendredi de 8h à 12h/Tel : 06 47 05 16 97 - A Propos / Tel : 05 62 26 62 42